

LA CONVENTION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

Pour le moment, nous ne donnons qu'un simple aperçu des travaux de la Convention, nous nous réservons de revenir plus longuement et sur le discours du Président Ellis et sur les rapports des divers comités en même temps que sur les diverses questions soulevées dans le cours des sessions.

Nous dirons pour mémoire que l'Association des Manufacturiers a été reçue à l'Hôtel de ville où le Maire Préfontaine a souhaité la bienvenue aux délégués au nom des citoyens de la ville de Montréal dans des termes parfaitement appropriés à la circonstance.

M. P. - W. Ellis, président de l'Association remercie le maire de sa cordiale réception, fait remarquer que depuis trois cents ans qu'elle existe, Montréal a toujours joué un rôle prépondérant dans l'histoire du Canada. Il dit aussi les bienfaits de l'Association des Manufacturiers et souhaite la fédération des Chambres de commerce du Canada.

Au sortir de l'Hôtel de Ville, les délégués ont parcouru la ville en voiture et sont descendus au Windsor où le lunch les attendait.

L'après-midi on s'est mis au travail; il était deux heures et demie quand le président a ouvert la séance.

Lecture est donnée du rapport du comité du tarif sur lequel nous aurons à revenir.

Il est procédé à la formation de différents comités qui devront discuter et préparer les questions dont on devra s'occuper le lendemain matin en comité général.

Vient ensuite la lecture du rapport du comité de réception.

Le président fait connaître à l'assemblée qu'il a reçu deux invitations, l'une pour visiter jeudi matin l'"Engineering Building" du Mc Gill et l'autre pour aller visiter le steamer "Lake Simcoe" de la Elder-Dempster à la convenance des visiteurs.

Le rapport du recrutement des membres est salué par des applaudissements prolongés, car il constate que l'Association compte actuellement 825 membres actifs et 18 candidats, alors que lors de la convention précédente l'Association ne se composait que de 342 membres.

Le rapport relatif à l'industrie donne à M. Mason l'occasion de recommander chaudement l'adoption du système métrique, il demande qu'une pression en ce sens soit exercée sur le gouvernement.

Le comité exécutif devrait étudier la question de la réunion des comités de réception, de recrutement et de l'industrie en un seul comité.

Nous aurons également à revenir sur un rapport très étudié, celui du comité du Parlement qui a charge de veiller sur les projets de loi présentés aux diverses législatures. C'est ainsi que le comité a dû s'occuper du bill sur le travail des aubains; du bill des marques de commerce; du bill des brevets; du bill des faillites, qui sont du domaine fédéral. En ce qui concerne les bills et les lois des provinces, le comité de Montréal est chargé de veiller aux intérêts des manufacturiers de la province de Québec. Le rapport dit ce qui s'est fait pour Ontario.

Le comité insiste pour que l'Association demande son incorporation; le temps de le faire est arrivé, déclare de son côté le Président M. Ellis.

Enfin, vient le dernier rapport, celui du comité des expositions industrielles. Le comité félicite tous les manufacturiers canadiens et en particulier ceux faisant partie de l'Association pour la part prise par eux pendant la dernière décade dans les diverses expositions industrielles.

La séance du soir réunissait environ deux cents manufacturiers et débutait par le discours du Président M. Ellis.

C'est un discours magistral que nous avons eu l'occasion d'entendre et duquel nous ne donnerons aujourd'hui qu'un faible aperçu; nous nous réservons de le traduire plus tard et de le commenter, car il en vaut la peine.

"Les progrès industriels, dit-il, sont entrés dans une nouvelle phase, du fait que l'exportation de nos produits manufacturiers est de 38.3 p.c. de toutes les exportations du pays.

Les exportations ont présenté, l'an dernier, un total \$177,241,115, dont \$67,894,928 étaient des produits manufacturés. Le recensement de 1891 démontre que 370,256 personnes ont été employées pour produire une valeur de \$476,258,886 en produits manufacturés; c'est-à-dire que chaque personne a produit pour \$1.26 de marchandises. Si cette même proportion existe aujourd'hui, nous avons 52,874 personnes employées dans nos manufactures canadiennes qui produisent pour l'exportation. Nos exportations en produits manufacturés ont augmenté depuis 1891 de 106 p. c.

Si jamais le Canada veut diriger un courant d'immigration des centres industriels de la Grande-Bretagne vers le Canada, nous devons mentionner qu'il y a divers emplois qu'ils peuvent occuper, que nos industries et notre commerce, nos mines et nos pêcheries, offrent des chances variées à tout nouveau venu.

M. Ellis croit qu'il n'y a pas de témoignage plus marquant pour reconnaître la valeur des manufactures dans un pays que le bonus et les privilèges spéciaux que s'empressent d'accorder la majorité des villes et villages à l'établissement d'une industrie quelconque. On ne peut trop condamner la rivalité insensée qui existe dans certains villages, au sujet de l'établissement de manufactures.

Le pays devrait adopter des mesures énergiques pour la cessation du commerce d'importation des Etats-Unis. Les marchandises de la république voisine ont un accès facile sur nos marchés, tandis que les nôtres sont exclues des leurs. C'est un tarif réciproque qu'il nous faut, nous plaçant sur un pied égal à celui de nos voisins, les Yankees.

Comme manufacturiers nous avons également constaté avec beaucoup de satisfaction l'agitation qui se fait à propos de la question de faire entrer Terre-Neuve dans la Confédération du Canada. Bien qu'un grand nombre d'entre nous ne soient pas en état d'apprécier tous les aspects politiques de cette question, nous serions heureux comme producteurs d'aider à sa solution, de manière à placer Terre-Neuve sous notre loi de tarif, ce qui aurait pour effet de nous ouvrir un marché, qui est à l'heure actuelle, alimenté en grande partie par les Etats Unis.

Il y a un ou deux événements en rapport avec l'organisation du travail, cependant, que nous devons déplorer, à l'heure actuelle.

L'un est la politique de certaines unions internationales, qui ont décrété des grèves au Canada, à l'instigation d'organisations, dont les quartiers généraux sont situés aux Etats-Unis et dont les intérêts sont entièrement opposés à l'extension du progrès des industries canadiennes.

Il n'est pas actuellement de matière d'intérêt plus vital pour nos manufacturiers que la question des transports et nous recommandons à la plus vive attention du gouvernement l'étude attentive des meilleurs moyens d'étendre nos facilités de transport. Jusqu'à présent ce n'est qu'une faible proportion des pro-